



# Contrat de Rivière **VESDRE**



2017-2019





## Qu'est-ce qu'un Contrat de Rivière ?

Un Contrat de Rivière est un **outil de gestion** des cours d'eau dans un sous-bassin hydrographique (bassin versant). Il est basé sur la **concertation** et la **coordination** entre les différents **acteurs et usagers** de l'eau de ce sous-bassin.

Pouvoirs publics, riverains, pêcheurs, scientifiques, industriels, agriculteurs, défenseurs de la nature, ... autant d'intérêts et de préoccupations qui gravitent autour d'un **cours d'eau**, autant de représentations de la rivière - parfois analogues, parfois contraires - qu'il est pourtant nécessaire d'**accorder**.

Le Contrat de Rivière consiste donc à **rassembler** tous ces acteurs et usagers en vue de définir ensemble, chacun dans le cadre de ses responsabilités, de ses compétences et dans la mesure de ses possibilités, un **programme d'actions** visant à **restaurer** la qualité des cours d'eau, de leurs abords et des ressources en eaux du sous-bassin et à **concilier** leurs multiples fonctions et usages.

Le Contrat de Rivière a aussi pour mission d'**informer** et **sensibiliser** le public, les pouvoirs publics et les acteurs du secteur de l'eau à la **gestion intégrée** et globale du cycle de l'eau. Tous disposent ainsi d'une plateforme commune - le **Comité de Rivière** - pour exprimer leurs souhaits sur la qualité de leurs cours d'eau, pour entendre et prendre en compte le point de vue des autres et ainsi établir ensemble des priorités dans les actions à programmer.

Les missions et le fonctionnement des Contrats de Rivière de Wallonie sont définis dans l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 13/10/2008.





## Le sous-bassin hydrographique de la Vesdre

- Superficie : +/-700 km<sup>2</sup>
- Vesdre : +/-72 km
- Réseau hydrographique complet : + de 1400 km
- Territoires communaux : 27 (dont certains partiellement)
- Masses d'eau de surface : 24 (21 rivières, 2 lacs, 1 canal)
- Masses d'eau souterraine principales : 4
- Lacs de retenue : 2 (la Vesdre à Eupen et la Gileppe)
- Aquifères : 2 (eaux de Chaudfontaine et de Spa)
- Habitants : +/- 210.500



## Le Contrat de Rivière Vesdre

Après la constitution d'un Comité de Rivière en 2000, les 3 premières années ont été consacrées à la réalisation d'un état des lieux initial pour l'identification des points de dégradation des cours d'eau (Convention d'étude 2000-2003). Cet inventaire des « points noirs » est progressivement et régulièrement mis à jour. Pour remédier aux différents problèmes rencontrés (pollutions, perte de biodiversité, etc.), plusieurs phases d'actions correctrices se sont ensuite succédées : 2003-2006, 2006-2010, 2011-2013, 2014-2016 et maintenant 2017-2019. Ces programmes d'actions ont été signés par de nombreux partenaires, qui se sont ainsi engagés à atteindre des objectifs communs d'amélioration de la qualité des cours d'eau.

Depuis 2009, le Contrat de Rivière Vesdre est coordonné par l'asbl Contrat de Rivière du sous-bassin hydrographique de la Vesdre.





## Gestion des milieux et des espèces

La préservation et l'entretien des milieux aquatiques et humides (cours d'eau, berges, fonds de vallée, mares, marécages, etc.) sont essentiels au maintien ou à la restauration de la biodiversité typique de ces milieux naturels : poissons d'eaux rapides et d'eaux calmes, macro-invertébrés aquatiques, oiseaux d'eau, crustacés, amphibiens, insectes, flore aquatique et flore des zones humides, etc.

### *Quelques actions 2017-2019 :*

*Restauration de la continuité écologique des cours d'eau, aménagements et études piscicoles* : installation de frayères artificielles (radeaux végétalisés) sur le lac de Warfaaz (La Warfazienne), développement des populations de truites fario et/ou d'ombres (écloseries, déversements) (Ligue Royale des Pêcheurs de l'Est, Vesdre Pêche Nature), aménagements pour favoriser la migration des poissons nécessaire à leur reproduction (SPW-Direction des Cours d'Eau Non Navigables), suivi des populations de poissons (SPW-Service de la Pêche et Université de Liège).

*Préservation et restauration de zones humides et de leur faune et flore spécifiques* : création et/ou restauration de mares (AD&N, CRV, LIFE Pays Mosan, Chaudfontaine), restauration des étangs de Stockem (Eupen, SPW-DNF), entretien de l'ancien Vivier de Baelen (Baelen), restauration de ripisylves, aulnaies marécageuses et prairies humides (LIFE Ardenne liégeoise, DNF), traversée de batraciens à Theux (AD&N).

*Suivi spécifique de certaines espèces* : castor (SPW-DNF), grand cormoran (Natagora Vesdre-Ourthe). Suivi et sauvegarde d'espèces sensibles : écrevisse à pieds rouges (ASPEI), civelles d'anguille européenne (ULg-LDPH).

*Suivi et/ou gestion d'espèces invasives le long des cours d'eau ou à proximité* : berce du Caucase (SPW-Direction des Cours d'Eau Non Navigables, Province de Liège, Communes, AIDE), balsamine de l'Himalaya (SPW-DNF, Province de Liège, CRV, AD&N, bénévoles...), renouées asiatiques (SPW-DNF, AD&N, PCDN de Chaudfontaine, ...), bernache du Canada (Liège).





## Gestion qualitative des eaux

Des décennies d'essor industriel lainier et métallurgique ont offert un spectacle haut en couleurs à la vallée et sa rivière. Les anciens ont connu la Vesdre jaune, verte ou rouge ! Depuis, de nombreux efforts ont été réalisés en matière d'épuration des eaux domestiques et industrielles. Ils ont permis la réapparition progressive d'une faune et d'une flore indigènes diversifiées, témoignant d'une amélioration la qualité de l'eau.

Une série de problèmes reste cependant à résoudre pour offrir à ses petits habitants, ses usagers et ses riverains une rivière saine et naturelle. Pensons aux nombreux rejets non encore raccordés, au problème de l'épuration en milieu rural, aux déchets flottants, aux pollutions diffuses par les pesticides, aux efforts à réaliser dans les domaines agricoles et industriels, etc.

### Quelques actions 2017-2019 :

*Réduction du nombre de déchets abandonnés en bordure de cours d'eau* : campagne de ramassage des déchets (*Opérations Rivières Propres*), campagne « *Faisons barrage aux Objets Flottants Non Identifiés* » (Communes et CRV), suivi administratif des points de dépôts de déchets verts et sensibilisation des riverains (Communes), enlèvement de dépôts clandestins (Communes).

*Epuration des eaux, éducation du nombre de rejets domestiques, industriels et agricoles* : travaux d'égouttage (Communes, AIDE), installation de collecteurs et construction de la station de pompage de Chaudfontaine (AIDE), vérification de certains raccordements au réseau de collecte (Communes), contrôles de conformité de certains rejets (Communes), installation d'un système d'épuration par lagunage près du Breynborn (Baelen), suivi et entretien du lagunage communal de Sart (Jalhay), contrôle de rejets industriels (Limbourg, Verviers).

*Réduction de l'utilisation des pesticides* : mise en location d'un désherbeur thermique à destination des particuliers (AD&N), application du « *zéro phyto* » sur tout le territoire communal (Pepinster), réduction voire abandon des pesticides dans les cimetières (Sprimont).





## Gestion quantitative des eaux

La gestion quantitative des eaux concerne tous les écoulements d'eaux (hydroélectricité, étiage, obstacles à l'écoulement, crues, etc.). La lutte contre les inondations et surtout la limitation du risque qu'elles engendrent sur les populations et les biens sont l'axe principal de la gestion hydraulique dans le sous-bassin de la Vesdre. Les actions qui s'y rapportent rencontrent les objectifs de la Direction européenne « Inondations » et s'insèrent dans les Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) mis en place par le Gouvernement Wallon.

### *Quelques actions 2017-2019 :*

*Gestion et entretien des cours d'eau, entretien et protection de leurs berges* : entretien de la ripisylve, enlèvement des embâcles et gestion des atterrissements sur les cours d'eau de 1<sup>e</sup> catégorie (SPW-DCENN), entretien des cours d'eau de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> catégories (Province de Liège, Communes), réfection de protections de berges (SWP-DCENN, Communes), réfection d'ouvrages publics (ponts, murs de soutènement routier, ...) (SPW-DGO1, Communes), démarches vers les propriétaires pour la réfection de protections de berges ou d'ouvrages privés (Communes, SPW-DCENN), aménagement limitant l'érosion des berges sur la Vesdre à Fraipont (SPW-DCENN).

*Régulation du débit* : aide à la gestion des épisodes de crue et d'étiage de la Vesdre (SPW-DGO2-Barrages de l'Est).

*Aménagements pour éviter les inondations* : construction d'un bassin d'orage à proximité du Fiérain (Pepinster, Province de Liège), remise en fonction du bassin d'orage du quartier Sainry (Trooz), création d'une zone de débordement de la Hoëgne en amont du centre de Pepinster (Pepinster), amélioration du fonctionnement de la vanne Raxhon sur la Hoëgne (SPW-DCENN), études de faisabilité pour la construction de bassins d'orage naturels ou de zones de débordement temporaires (Sprimont, Verviers, Welkenraedt).

*Lutte contre les inondations par ruissellement et coulées boueuses* : apport d'une expertise technique aux pouvoirs locaux (SPW-Cellule GISER).





## Sensibilisation, information, valorisation, loisirs

La sensibilisation et l'information du grand public et de publics ciblés sur divers thèmes et problématiques liés à l'eau est l'une des missions des Contrats de Rivière et de nombreux de ses partenaires.

Le patrimoine naturel et construit lié à l'eau, ainsi que le développement d'activités de loisirs respectueuses du milieu aquatique, sont également des thématiques valorisées.

### Quelques actions 2017-2019 :

**Information et sensibilisation du grand public et/ou du public scolaire sur divers sujets liés à l'eau :** Journées Wallonnes de l'Eau (CRV et nombreux partenaires), nombreuses animations et ateliers de savoir-faire (Classes d'Eau, Education-Environnement/CRIE de Liège, CRIE de Spa, CRIE d'Eupen, CRV, Source O Rama, Polygone de l'Eau, ...), développement du jeu de société « Ô berges » (CRV), développement de matériel didactique (CRIE), conférences (AD&N), stands d'information, publication de brochures et d'articles, etc.

**Déchets dans et le long des cours d'eau :** sensibilisation via les « Opérations Rivières Propres » (CRV et communes) et l'installation temporaire de barrages flottants récolteurs de déchets « Halte aux OFNI » (CRV).

**Inondations :** sensibilisation par la mise en place de repères de crues (CRV, Communes).

**Gestion différenciée, pesticides et leurs alternatives :** information et sensibilisation du grand public (Adalia), information, sensibilisation et accompagnement des professionnels (Protect'Eau, AgraOst).

**Public agricole :** encadrement pour la mise en place du Programme de la Gestion Durable de l'Azote (Agra Ost, FWA, Protect'Eau), accompagnement pour la mise en œuvre des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (Natagriwal).

**Valorisation du patrimoine naturel, paysager et construit lié à l'eau :** installation de panneaux signalétiques des cours d'eau (CRV, Communes), restauration des anciennes rambardeuses le long de la Vesdre à Fraipont (Trooz), réalisation de tronçons de mobilité douce mettant en valeur la Vesdre (Chaufontaine, Trooz, Province de Liège) et la Hoëgne (Pepinster), promotion des attraits touristiques liés à l'eau (Maisons du Tourisme).





## CONTRAT de RIVIÈRE du sous-bassin hydrographique de la VESDRE - asbl

*Cellule de Coordination :*  
Au Gadot, 24 - 4050 Chaudfontaine  
04/361 35 33 - [coordination@crvesdre.be](mailto:coordination@crvesdre.be)

[www.vesdre.be](http://www.vesdre.be)

 [contratderivierevesdre](https://www.facebook.com/contratderivierevesdre)



CONTRATS DE  
RIVIERE  
DE WALLONIE

Ed. Resp. : Contrat de Rivière Vesdre - Au Gadot, 24 à 4050 Chaudfontaine - 4<sup>e</sup> édition : 2018

Avec le soutien de :

